

ATELIERS DE GESTION DU SNVEL-FORMAVETO

programme

Ateliers de Gestion du SNVEL : Des outils concrets et efficaces pour l'entreprise vétérinaire

3 ateliers d'étude de cas pratiques

Chaque atelier se répète 3 fois au cours de la journée. La formation se déroule de 10h à 18h.
Les participants tournent sur tous les ateliers répartis par groupe.

Dans chaque ville, les 3 ateliers seront choisis dans la liste suivante, clôturés par la Conférence-Débat.

Atelier 1 : **Comment suivre la santé économique de ma structure**

Atelier 5 : **Recruter un vétérinaire**

Atelier 2 : **Des outils comptables 2.0 à connaître (contraintes fiscales, flat tax, retenue à la source)**

Atelier 6 : **Je rédige mon règlement intérieur et mon pacte d'associés.**

Atelier 3 : **Contrôler la présence de mon entreprise sur le net**

Conférence-Débat : **Former et motiver une équipe, s'y retrouver parmi les contraintes réglementaires**

Atelier 4 : **Mon client va porter plainte**

OBJECTIFS : Acquérir et développer ses compétences de chef d'entreprise

PRÉREQUIS : Dr Vétérinaire

CONTENU :

Atelier 1. Comment suivre la santé économique de ma structure. Patrick CAVANNA

Les indicateurs de gestion d'une clinique vétérinaire sont abordés au travers d'un ensemble d'exercices (1) : quels indicateurs sont pertinents, comment sont-ils construits, quelle est leur interprétation, faut-il se comparer ?

L'atelier se décompose en trois temps : une présentation méthodologique, une séquence d'exercices par groupes de 2/3 participants, une phase de debriefing/échange avec les participants

(1) pensez à apporter un ordinateur

Atelier 2. Des outils comptables 2.0 à connaître (contraintes fiscales, flat tax, retenue à la source). Patrick CAVANNA

Contraintes fiscales, flat tax, et retenue à la source : l'année 2019 s'annonce riche en nouveautés comptables et fiscales. L'atelier ne vous propose pas de les rendre séduisantes, mais supportables et pas trop chronophages, pour réserver votre temps précieux aux sirènes pour lesquelles vous avez plus d'affinités.

Atelier 3. Je contrôle la présence de mon entreprise sur le net. Robin LUNETTA ou Anne DAUMAS

Avis sur Google, présence sur FaceBook, site Internet, ... : que vous l'ayez désiré ou pas, votre entreprise est partout sur le web ! Comment prendre la main sur ces réseaux, gérer les débordements, et transformer ce média en outil de communication positif ?

Atelier 4. Mon client va porter plainte. Caroline DABAS

Il s'agit d'un exposé pratique qui va permettre au praticien de savoir comment se déroule une mise en cause :

- ordinaire : la procédure a changé !

- avec son assureur en RCP : la réunion d'expertise, le rôle de l'expert d'assurance, comment réagir

- devant un tribunal civil : quels sont les acteurs, comment se déroule une expertise judiciaire, notion de procédure contradictoire....

Le but est de dédramatiser la mise en cause par un client, pour les vétérinaires canins essentiellement, même si ça reste valable pour les autres

Atelier 5. Le recrutement de vétérinaires. Jérôme FRASSON ou Françoise BUSSIERAS

Nous vous présenterons les méthodes qui ont montré leur efficacité pour recruter au moment où les candidats se font rares.

Atelier 6. Règlement intérieur et Pacte d'associés. Jean Louis BRIOT

A l'issue de l'atelier, vous saurez quelles sont les indications obligatoires à mettre dans les statuts de votre entreprise, pourquoi vous aurez intérêt à rédiger en complément un pacte d'associés, ainsi qu'un règlement intérieur des associés, et vous connaîtrez la valeur juridique de chacun de ces documents. Vous connaîtrez leurs différences avec les règlements qui régissent l'organisation du travail des salariés, et la solution pour intégrer des éléments appliqués aux collaborateurs libéraux.

Conférence - débat : La motivation des ASV, les outils de leur formation, et l'évolution des délégations autorisées.

Nous vous présenterons les nouvelles obligations de formation, et comment les transformer en outils de motivation. Nous parlerons de la délégation de soins aux ASV aujourd'hui, et de la façon dont on peut l'envisager demain. Puis nous discuterons des outils proposés par le SNVEL qui peuvent nous aider à exercer en libéral avec envie tout en répondant aux contraintes réglementaires. La discussion vous permettra de parler de votre situation personnelle afin de faire remonter vos besoins.

LES CONFERENCIERS :

Patrick CAVANNA est expert comptable, il intervient auprès de nombreuses structures vétérinaires pour la tenue annuelle de leur comptabilité. Il réalise aussi des missions ponctuelles d'audits et des études de faisabilité de projets (acquisition, regroupements, transmission). Il a présenté plusieurs conférences lors des congrès AFVAC, GTV, Francevet et des Universités du SNVEL.

Robin LUNETTA est chargé de mission pour le SNVEL, responsable de la hotline juridique et sociale et du service e-réputation. Il participe aux réunions paritaires sur les Conventions Collectives et répond aux vétérinaires adhérents SNVEL sur toutes leurs questions sociales et présence numérique.

Anne DAUMAS est directrice du SNVEL. Elle coordonne le rôle d'influence du snvel, la promotion du vétérinaire auprès du grand public, et les échanges et débats avec les vétérinaires en clientèle.

Caroline DABAS est vétérinaire praticien en Gironde et diplômée du Diplôme d'Ecole de Droit et d'Expertise Vétérinaire, Expert près la Cour d'Appel de Bordeaux, membre du GIE d'expertise privée VETO 70, et secrétaire de l'AFVE (Association Francophone des Vétérinaires Experts).

Jean Louis BRIOT est avocat au sein du cabinet Jacques Bret à Lyon, il intervient comme expert de l'entreprise vétérinaire sur toute la France dans le cadre de Resovet, sur des missions

ponctuelles pour le choix du statut juridique lors de création ou d'association, et pour la rédaction des contrats entre associés. Il a écrit plusieurs articles et fait des conférences sur le thème de l'atelier d'aujourd'hui.

Jérôme FRASSON, vétérinaire praticien dans le Jura, est administrateur du SNVEL et d'APFORM. Il participe aux commissions paritaires et au groupe de travail « Envie de Clientèle »

Françoise BUSSIERAS, vétérinaire praticien dans les Pyrénées Atlantiques, est administratrice du SNVEL. Elle coordonne le groupe de travail « Envie de Clientèle ».

PÉDAGOGIE : Présentations interactives de cas pratiques

TYPE PUBLIC : Vétérinaires

CNFCV : 0,9 ects

Durée : 7 heures

FIF-PL susceptible de prise en charge

Prix :

190 € HT adhérent SNVEL.

228 HT non adhérent SNVEL